



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS

TOUT CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LE PARRAINAGE CITOYEN

Guide du Parrain et du Collecteur



Le chef de

10



l'État M. Macky SALL a procédé ce Samedi 24 Novembre 2018, à la pose de la première pierre du Domaine Agricole Communautaire de Dakar qui va coûter 4 milliards. Après avoir magnifié la pose de la première pierre du DAC de Dakar sis dans la commune de Sangalkam, le président du conseil départemental de Rufisque, l'honorable député, Souleymane NDOYE, a longuement insisté sur la pertinence d'un tel choix. En effet, dira-t-il « initialement lancé pour réduire les disparités économiques et contribuer à la réduction de la précarité

sociale en milieu rural par la promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes, le Programme des DAC s'étend aujourd'hui à une zone péri-urbaine. Cette articulation témoigne de la complémentarité dans les mesures prises, si on sait que ce même terroir abritait Bud Sénégal. Vous avez conforté la population par le DAC qui se présente à la fois comme une continuité du projet agricole inhérent au département de Rufisque, véritable vivrier de la région de Dakar, et comme une source d'emplois et de revenus incontestable pour la jeunesse. »

Ainsi profitera-t-il de l'occasion pour lancer un appel solennel à l'ensemble de la jeunesse du département à s'approprier de ce projet. Dans le même temps, M. NDOYE a porté un plaidoyer, « pour une priorisation des exploitants familiaux du département qui disposent d'une expertise éclairée dans le domaine de l'agriculture, mais qui sont dépourvus d'une bonne partie de leurs terres dans le cadre des projets immobiliers. » En effet, rappelle-t-il, « le département fait partie du cercle réduit des premiers fournisseurs du marché national en assurant à lui seul 33% de la production régionale. À cet effet, sécuriser un tel domaine est assurément une mesure salutaire autant pour les producteurs que pour les consommateurs locaux. »

Par ailleurs, le DAC, soulignera M. NDOYE, « porte le combat de la création d'emplois, la sécurisation des espaces agricoles face à la boulimie foncière dont fait l'objet le département de Rufisque. » Pour terminer, l'honorable député Souleymane NDOYE, insistera le combat du